

Après le Bac pro AEPA :

Le bac pro a pour objectif l'insertion professionnelle ou une poursuite d'études selon le choix de l'élève.

Principaux débouchés professionnels

Le titulaire du bac pro AEPA peut exercer ses fonctions notamment dans des centres de loisirs, des Maisons de la jeunesse et de la culture, des associations, des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), des centres sociaux, des services d'aide et de maintien à domicile. Il y occupe des postes d'animateur socio-culturel, animateur périscolaire, animateur en gérontologie, animateur social

Les poursuites d'études

- BTS ESF (Economie Sociale et Familiale)
- BTS SP3S (Services de Prestations des Secteurs Sanitaire et Social)
- BPJEPS spécialité animation socioéducative ou culturelle
- Mention complémentaire AG2S (Animation - Gestion de projets dans le secteur sportif) (1 an)

Lycée Professionnel Gabriel Péri
41 avenue Boileau -
94500 CHAMPIGNY SUR MARNE
01 48 80 43 24
Mel : ce.0940132h@ac-creteil.fr
Site : <https://gabriel-peri.fr>

Contact : Corinne Chalard-DDFPT
Mel : corinne.chalard@ac-creteil.fr



Lycée Gabriel PÉRI
Acteur de votre devenir

**Se former au Lycée Gabriel Péri -
Champigny Sur Marne**

Baccalauréat professionnel Animation - Enfance et Personnes Âgées



Préparez votre avenir en vous formant durant trois années aux métiers de l'animation.

Découvrez et maîtrisez les techniques nécessaires à la conduite d'un projet d'animation auprès d'un public jeune ou de personnes âgées en perte d'autonomie.

Contenu de la formation : un cursus en trois ans après la 3ème.

Compétences attendues

écoute bienveillance
passion
créatif idées patience
Projet
maturité empathie
organisé
tolérance attentif
dynamisme
organisation

Enseignements généraux

Mathématiques
Français
Histoire-géographie et Education morale et civique
Langue vivante 1 - Anglais
Langue vivante 2 - Espagnol
Prévention santé environnement
Economie gestion
Arts appliqués et culture artistique
Education physique et sportive

Enseignements professionnels : ils sont divisés en blocs de compétences

Bloc 1 : contribution au fonctionnement de la structure ou du service par la mise en oeuvre d'un projet d'animation

Bloc 2 : animation visant le maintien de l'autonomie sociale et le bien-être personnel

Bloc 3 : animation visant l'épanouissement, la socialisation et l'exercice des droits citoyens

Formation en milieu professionnel

Au cours des trois années de formation, les élèves effectuent **22 semaines de formation en milieu professionnel** afin de mettre en pratique des savoir-faire professionnels et acquérir les compétences nécessaires à l'obtention du diplôme.

L'élève devra avoir réalisé les périodes de formation en milieu professionnel dans deux secteurs d'intervention :

- socioculturel et socioéducatif, dont une période au moins en accueil collectif de mineurs,
- animation sociale auprès de personnes âgées en perte d'autonomie.

PEDAGOGIE PAR PROJET

Des temps spécifiques pour donner du sens aux matières générales

Co-intervention entre

- mathématiques et enseignement professionnel
- français et enseignement professionnel

